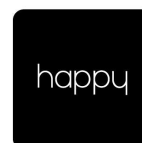


Groupe Monceau Fleurs



RESULTAT DU PLACEMENT DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE

Paris, 29 juin 2010 : Groupe Monceau Fleurs (FR0010554113 – ALMFL) annonce aujourd'hui les résultats de l'émission de l'emprunt obligataire ouvert aux particuliers et aux investisseurs institutionnels.

L'emprunt obligataire lancé le 26 mai dernier par Groupe Monceau Fleurs et clos le 25 juin a permis de collecter 6,909 M€.

Les demandes seront en conséquence servies en totalité.

Le règlement livraison sera effectué, comme prévu le 30 juin 2010.

Il convient également de rappeler que Groupe Monceau Fleurs a transféré le 28 mai 2010 les actions constituant son capital sur le compartiment public du marché Alternext. Les actions de Groupe Monceau Fleurs sont ainsi désormais accessibles à tous les investisseurs.

Laurent Amar, Président directeur Général, « *Nous sommes satisfaits du résultat de ce placement et notamment de la participation des particuliers. Cela témoigne de la confiance que ces investisseurs portent à notre stratégie de croissance en France et à l'étranger. Les fonds levés vont nous permettre de saisir les opportunités créatrices de valeur qui se présentent à nous. Je tiens à remercier chaleureusement les souscripteurs, partenaires et collaborateurs qui nous font confiance* ».

L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risque relatifs à GROUPE MONCEAU FLEURS et notamment le risque de non remboursement et le risque d'absence de liquidité liée à l'obligation décrits dans le prospectus. Prospectus visé par l'AMF sous le n°10-144 en date du 25 mai 2010 disponible sur simple demande et sans frais auprès de GROUPE MONCEAU FLEURS ainsi que sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de GROUPE MONCEAU FLEURS (www.invest-groupemonceaufleurs.com).

Principales caractéristiques techniques de l'emprunt obligataire du Groupe Monceau Fleurs

Nombre d'Obligations émises	13 818
Valeur nominale des Obligations	500 euros
Prix d'émission des Obligations	500 euros
Montant brut de l'émission	Le montant de l'opération est au terme de la période de souscription de 6,909 millions d'euros.
Date de jouissance et règlement des Obligations	Le 30 juin 2010, jour de règlement livraison

Durée de l'emprunt	5 ans à compter de la date de règlement des Obligations
Intérêt annuel	<p>Le taux de rendement actuariel de cette émission est égal à 8 %. Il ressort avec un écart de taux de 6,28% par rapport aux taux des emprunts d'Etat français (OAT) de durée équivalente (1,72 %) et de 5,93% par rapport au mid-swap de taux d'intérêt à 5 ans qui ressort au 25 mai 3010 à 2,07% (source bloomberg).</p> <p>L'importance faciale du taux de rendement actuariel de cette émission doit être considérée concomitamment aux caractéristiques propres à l'Emetteur et aux risques qu'il présente tels qu'exposés aux chapitres 4 de la première partie du Prospectus incorporé par référence et visé sous le numéro 10-143 par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 25 mai 2010 et 2 de la seconde partie du présent prospectus.</p>
Amortissement normal	Les Obligations seront amorties en totalité le 30 juin 2015 par remboursement au prix de 500 euros par Obligation, soit 100% du prix d'émission des Obligations.
Amortissement anticipé	GROUPE MONCEAU FLEURS pourra à partir de la date de paiement du deuxième coupon, soit le 30 juin 2012, sous réserve du préavis mentionné au paragraphe ci-dessous, à son seul gré, à toute date de paiement d'intérêts, procéder au remboursement anticipé au pair des Obligations restant en circulation. Les porteurs percevront normalement le coupon couru à cette date. Les Obligations ainsi remboursées seront annulées.
Taux de rendement actuariel brut	8% à la date de règlement des Obligations.
Intention des principaux actionnaires	L'actionnaire de référence du Groupe, indique qu'il n'a pas l'intention de participer à cette opération
Cotation des Obligations	Le 1 ^{er} juillet 2010 sous le Code ISIN FR0010888685 sur Alternext de NYSE-Euronext
Notation	Le présent emprunt n'a pas fait l'objet d'une demande de notation

Principaux facteurs de risque

- En complément des facteurs de risque décrits au chapitre 4 « Facteurs de risque » de la première partie du Prospectus incorporé par référence et visé sous le numéro 10-143 par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 25 mai 2010, l'investisseur est invité à tenir compte des facteurs de risque décrits dans le chapitre 2 du prospectus lié à l'emprunt obligataire visé sous le numéro 10-144 par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 25 mai 2010.
- L'importance faciale du taux de rendement actuariel de cette émission doit être considérée concomitamment aux caractéristiques propres à l'Emetteur et aux risques qu'il présente tels que :
 - Risque sur la structure financière de la Société. Au 30 septembre 2009, la Société présente un effet de levier net de 70,77%. L'émission obligataire faisant l'objet de la présente note d'opération viendra s'ajouter au niveau d'endettement actuel de la Société déjà impacté lors de l'inscription sur Alternext, en décembre 2007, d'une obligation convertible pour un montant de 16,05 M€. Si le cours de l'action rendait impossible la conversion de ces obligations, le Groupe aurait à rembourser 17,92 M€. Les intérêts annuels à verser aux porteurs d'obligations ordinaires objet du présent prospectus pourraient représenter jusqu'à près de 1M€. Le Groupe a réalisé plusieurs acquisitions importantes, un risque existe sur la valorisation des actifs liés à ces acquisitions qui représentent des écarts d'acquisition de 30 M€ et des marques pour 14 M€ au 30 septembre 2009. Un endettement trop important pourrait affecter défavorablement la capacité d'emprunt de la Société, ainsi que les perspectives de croissance de celle-ci.
 - Risque sur la qualité de crédit de l'Emetteur. L'absence de notation de crédit de l'Emetteur présente une absence d'évaluation de sa capacité à faire face à ses obligations de paiement.

- Risque sur l'absence de liquidité : Il convient de noter que les obligations émises ne disposent pas de contrat de liquidité. Ainsi, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs titres avant l'échéance ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé.
- Le montant envisagé de l'opération est compris entre 0 et 12 millions d'euros. Cependant, il convient de noter que la présente opération n'est soumise à aucun montant minimal pour le succès de l'opération. Si le montant final de l'opération était inférieur à celui de la fourchette présentée, l'opération ne serait nullement remise en cause. Cette fourchette implique :
 - une incertitude sur le montant finalement levé par l'Emetteur, ce montant pouvant être insuffisant pour financer ses objectifs de développement détaillés à la page 22 du présent prospectus et pourrait induire la mise en place de solutions alternatives de financement ;
 - un niveau de liquidité des obligations difficile à évaluer au moment de la souscription.
 A noter que la situation financière à court terme et la viabilité de la société ne dépend pas de la bonne fin de l'opération dans sa totalité.
- GROUPE MONCEAU FLEURS pourra à partir de la date de paiement du deuxième coupon (soit le 30 juin 2012), à son seul gré, à toute date de paiement d'intérêts, procéder au remboursement anticipé intégral au pair des Obligations restant en circulation. Les porteurs percevront normalement le coupon couru à cette date. La mise en œuvre d'un remboursement anticipé pourra réduire significativement le rendement attendu par les investisseurs, qui ne sont pas assurés de pouvoir réinvestir les fonds ainsi remboursés à un taux équivalent à celui servi par les présentes obligations.

Mise à disposition du Prospectus

Prospectus visé par l'AMF disponible sur simple demande sans frais auprès de GROUPE MONCEAU FLEURS ainsi que sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de GROUPE MONCEAU FLEURS (www.invest-groupemonceaufleurs.com).

Le Groupe Monceau Fleurs met à la disposition des souscripteurs, l'ensemble des informations relative à cette Emission sur un site Internet dédié www.invest-groupemonceaufleurs.com ainsi qu'une plateforme téléphonique permettant d'être contacté pour apprécier les avantages et inconvénients liés à la souscription.

Retrouver toutes les informations relatives à l'emprunt obligataire sur les sites :
www.groupemonceaufleurs.com et www.invest-groupemonceaufleurs.com

Contacts

Monceau Financiers
 Direction Financière Groupe

Eric Villedieu
 Tél. : 01 56 43 72 72
 Contact-investisseurs@monceaufleurs.com

Euroland Finance
 Conseil de l'opération et Listing Sponsor

Julia Temin
 Tél. : 0 144 70 20 84
 jtemin@euroland-finance.com

NewCap.
 Agence de communication financière

Simon Zaks / Nicolas Merigeau
 Tél. : 01 44 71 94 94
 monceau@newcap.fr

Groupe Monceau Fleurs en bref

Un groupe référent

Groupe Monceau Fleurs, qui développe les enseignes MONCEAU FLEURS, HAPPY et RAPID'FLORE, est le leader mondial du retail de la vente de fleurs avec, à ce jour, plus de 450 points de vente en France et à l'étranger (présence dans 9 pays). Animées par une forte culture de l'innovation, les enseignes du groupe cumulent plus de 10 millions de clients chaque année.

La maîtrise de la chaîne d'offre

Grâce à la force de ses enseignes et à la puissance de sa filière amont, qui lui permet de maîtriser la chaîne d'approvisionnements, le Groupe Monceau Fleurs est devenu un acteur incontournable sur un marché fortement atomisé.

Une forte dynamique de croissance et un large potentiel de création de valeur

Fort de ses succès en France et à l'étranger, le groupe a l'ambition de consolider son leadership mondial.

Groupe Monceau Fleurs est coté sur NYSE Alternext Paris (FR0010554113 – ALMFL) et met à la disposition du public l'ensemble de ses informations financières sur le site www.groupemonceaufleurs.com rubriques FINANCES. Le Groupe vous offre la possibilité de recevoir l'ensemble des communiqués de presse régulièrement diffusés en vous inscrivant sur la liste de diffusion prévue à cet effet.